

# INITIER LE PLAN DE DÉCARBONATION DE SA COLLECTIVITÉ

Comment structurer sa démarche pour une mise en œuvre efficiente

1 JOUR, 7 HEURES

TRANSITION  
CLIMATIQUE

CODE :  
GIN18

## Objectifs de la formation

- Cerner les enjeux de la transition climatique
- Identifier les objectifs à atteindre et les paliers intermédiaires
- Disposer d'une méthodologie pour construire son plan de décarbonation

## Animée par

- CASTEX Magali  
Consultante - Formatrice,

## Public concernés

- DGS ; directeurs de services ; directeurs de la transition écologique ; tout agent concerné par la mise en place d'actions de réduction carbone

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Promotion estivale 2022 : 805,50 €HT
- Communes > 20 000 habitants et autres établissement/entreprises : 895,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants ou Elu(e)s : 695,00 €HT

## Comprendre les objectifs attendus et déterminer la trajectoire à suivre

### S'initier aux enjeux stratégiques du changement climatique

- Découvrir l'impact des activités humaines et industrielles sur le climat
- Prendre conscience de l'utilisation débridée des énergies et des ressources
- Comprendre l'inéluctabilité du changement climatique et la nécessaire adaptation de tous
- Quid de la concentration des GES et des échéances à venir : objectifs 2050
- La collectivité comme animatrice de son territoire pour transition écologique et la décarbonation

## Comprendre la comptabilité Carbone

- Définir la notion de Gaz équivalent CO2
- Connaître les quotas Carbone français : tous les 4 ans, par secteur d'activité et décliné par personne
- Comment mesurer les émissions selon les activités
- Appréhender les 3 scopes de calcul pour définir le périmètre des actions à mener
- Appliquer les différents scopes de la décarbonation aux activités et compétences de la collectivité

---

### **ATELIER** En sous-groupes, les participants listent les activités émettrices de carbone et envisager des actions correctrices

- Débriefing collectif et comparatif aux ordres de grandeurs de décarbonation

---

## Élaborer un plan de décarbonation pour sa collectivité

### **ATELIER** Les points suivants sont traités directement en ateliers

- Les participants sont répartis en sous-groupes pour mettre en place le plan de décarbonation au sein de leur collectivité avec une méthodologie définie

---

### Réaliser un état des lieux

- Le bilan carbone à l'échelle de la collectivité, de ses actions et du territoire
- Analyser et exploiter les résultats

---

### Déterminer les actions potentielles

- Mettre en place une concertation interne et concertation publique avec les habitants et usagers pour recueillir les propositions d'actions et d'engagement
- Catégoriser les actions selon leurs priorités, leurs impacts responsables et leurs pouvoirs déclencheurs

---

### Définir sa stratégie de décarbonation à court moyen et long terme

- Choisir les actions par scope selon leur efficacité
- Déterminer le rétroplanning sur 30 ans
- Mettre en place les indicateurs de suivi et la gouvernance du dispositif

---

### Quelles ressources disponibles pour faciliter la mise en œuvre

- Utiliser les guides de l'ADEME
- Les ressources du Shift Project à disposition
- Les financements européens et de l'ADEME pour le territoire

---

### Faire adhérer les agents et les usagers aux nouveaux usages

- Définir un plan de communication interne comme externe
- Déterminer un plan de formation spécifique, des ateliers, des groupes de travail pluridisciplinaire

---

### **EXERCICE** Évaluation des acquis de la formation

---

#### Dates

Classe virtuelle	Paris	Bordeaux	Nantes	Marseille	Lille	Lyon	Strasbourg
13/09/2022	13/09/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
22/11/2022	22/11/2022						

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.